

Elections Municipales du 1^{er} Mai 1904

Commune de **SAINT-PHILBERT-DE-BOUAINE**

Chers Electeurs,

Le mandat que vous nous avez confié il y a quatre ans, à une belle majorité, est expiré, et vous êtes convoqués, Dimanche prochain, pour élire votre Conseil municipal.

Nous venons encore une fois solliciter vos suffrages, après avoir remplacé sur notre liste les membres manquants par des hommes que vous connaissez tous et auxquels vous voudrez bien réserver le même accueil qu'à nous, en leur accordant vos suffrages.

Comme nous vous l'avions promis, nous avons largement augmenté les ressources du Bureau de Bienfaisance et admis un grand nombre de malades à l'Assistance médicale; plusieurs vieillards ont même été soignés à domicile, aux frais de la Commune.

Nous nous sommes efforcés de maintenir la **PAIX**, l'**UNION** et la **CONCORDE**, et nous croyons y être parvenus, comme vous avez pu en juger.

Peut-être entendrez-vous dire, par nos contradicteurs, que nous n'avons pas exécuté notre programme relativement aux chemins promis.

En voici la raison :

L'espoir d'obtenir le chemin de fer à proximité de notre localité nous avait fait offrir une somme très importante et, dans la crainte de grever outre mesure les finances de la Commune, nous avons cru devoir retarder la confection de ces chemins. En faisant ainsi nous estimons avoir agi sagement.

Mais, n'ayant pu réussir pour le chemin de fer, nous avons repris aussitôt les projets des chemins; quatre sont, en ce moment, soumis à

l'approbation préfectorale et seront sûrement adjugés dans le courant de l'année.

Parmi eux se trouve le projet du chemin destiné à desservir une carrière de pierre inépuisable, qui paraît être la meilleure de la Commune, et remplacerait celle employée jusqu'à ce jour qui ne valait rien et ne rendait aucun service pour l'entretien de nos chemins. Il sera donc de la plus grande utilité. Telle est la vérité.

Chers Electeurs,

Allez donc tous voter, Dimanche, sans crainte et selon votre conscience; montrez que vous savez choisir et reconnaître ceux qui vous sont dévoués et qui recherchent vos véritables intérêts et ceux de la Commune, comme le prouve la **fondation de la Société contre la perte des animaux**, créée récemment et qui a si bien réussi.

Soyez assurés, du reste, que nous mettrons toute la bonne volonté possible pour vous rendre service, et cela avec la plus grande impartialité, comme jusqu'à ce jour, et dans la mesure de nos faibles moyens.

HILLEREAU, AUGUSTE, Conseiller sortant, au bourg.
AVRILLEAU, JEAN-BAPTISTE, Conseiller sortant, au bourg.
GARREAU, LOUIS, Conseiller sortant, au bourg.
DUGAST, AUGUSTE, Conseiller sortant, au bourg.
GUILLET, JOSEPH, Conseiller sortant, au bourg.
MORISSET, PIERRE, Conseiller sortant, aux Grimaudières.
MOREAU, PIERRE, Conseiller sortant, à la Lardière.
HERVOUET, ACHILLE, Conseiller sortant, à Landefrère.
TENAUD, CLÉMENT (fils), Conseiller sortant, au Vignon.
DORÉ, SAMUEL, Conseiller sortant, à la Favrie.
PAVAGEAU, ALEXANDRE (fils), Conseiller sortant, à la Garlouprière.
ROY, AUGUSTIN (fils), Conseiller sortant, à la Riffelière.
PAROIS, VITAL, Conseiller sortant, à Landefrère.
SAUVAGET, AUGUSTE (père), cultivateur à la Basse-Blinière.
POUVREAU, CONSTANT, meunier, au bourg.
GIRAUDINEAU, PRUDENT, cultivateur, au Temple.

Installation du Conseil Municipal

L'an mil neuf cent quatre, le quinze Mai à trois heures du soir, en vertu de la Loi du 5 Avril 1884, Le nouveau Conseil élu de la Commune de St. Philbert de Bouvaires, s'est réuni à la Mairie lieu habituel de ses séances;

Étaient présents, par Ordre.

		M. M ^r Hillierou Auguste, ayant obtenu	528 - voix
2		Pouvreou Constant, ayant obtenu	510 - id
3		Girodierou Prudent	502 - id
4		Davaqueou Etienne	498 - id
5		Moreau Pierre	496 - id
6		Roy Augustin	494 - id
7		Morisset Pierre	488 - id
8		Hermonet Achille	486 - id
9		Loyois Vital	484 - id
10		Sauvaget Auguste	475 - id
11		Dugast Auguste	473 - id
12		Benoou Blizant	472 - id
13		Gorreou Louis	467 - id
14		Dori Samuel	466 - id
15		Herillierou Jean Baptiste	446 - id
16		Guillet Joseph	446 - id

Session de mai 1908

Procès-verbal de l'Installation du Conseil municipal et de l'élection du Maire
et de l'Adjoint.

L'an mil neuf cent huit, le dix-sept du mois de mai à une
heure du soir, heure légale, les membres du Conseil
municipal de la commune de St Philbert de Bouaine proclamés
par le bureau électoral à la suite des opérations du 3 mai 1908,
se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui
leur a été adressée par le Maire conformément aux art. 48 et 77 de
la loi du 5 avril 1884.

Étaient présents M. M. les Conseillers municipaux.

Hillieran Auguste Roug

Cailaud Lucien

Mreau Pierre

Vignaud André

Giraudier Prudent

Bezius Armand

Roy Auguste

Chauvet François

Sauvaget Alexandre

Vauz Ernest

Hillieran Auguste Fauri

Janicie Léon

Degast Auguste

Garrau Louis

Sauvaget Auguste

Farois Vital

ELECTIONS MUNICIPALES

du 20 Septembre 1908

Chers Concitoyens et Amis,

Les élections municipales du 3 mai dernier sont annulées.

Nous venons de nouveau nous présenter devant vous.

Deux d'entre nous avaient été élus le 3 mai, mais nos adversaires ont pensé **qu'ils auraient là des GÈNEURS**. M. le Maire, poussé par les meneurs que vous connaissez bien, profita d'une soi-disant erreur matérielle qui aurait été commise par des membres du bureau pour adresser une protestation à la Préfecture. Cette protestation vient d'aboutir par l'annulation des élections.

Vous êtes en présence de deux listes formées toutes deux d'honnêtes gens, nous en sommes certains, mais néanmoins nous pensons que nous sommes plus aptes à vous rendre service que nos adversaires **qui se sont usés eux-mêmes auprès des Pouvoirs publics**.

Nous nous présentons devant vous comme nous vous l'avions annoncé dans notre programme du 3 mai, comme **des hommes d'affaires et non comme des hommes politiques**.

Nous voulons l'union dans la Commune et la liberté pour tous, mais pas la liberté comme l'entendent nos adversaires qui viennent de nous arracher trois de nos candidats en leur faisant mettre **le couteau à la gorge par leurs propriétaires**. Il faut être avec eux ou alors on vous enlève votre morceau de pain ; il est temps, mes amis, de vous débarrasser de ces gens autoritaires. **Vous le pouvez avec votre bulletin de vote**.

On nous représente encore comme les ennemis de la religion et des prêtres. Nos adversaires nous calomnient. **Nous respectons la religion**, la religion vraie, sincère, et nous vénérons les bons prêtres, ceux qui prêchent la paix et la concorde.

Ne nous a-t-on pas encore accusés de vouloir fermer les églises et chasser les prêtres ? **Nous n'en avons ni le désir, ni le pouvoir**. Vous nous connaissez assez, mes amis, vous connaissez assez nos familles pour estimer à leur juste valeur ces ridicules accusations. Vous pouvez donc être assurés que nous avons plus de respect de la religion que certain faux dévot de l'autre liste et que tous nos calomniateurs.

Il y a huit ans, si vous vous souvenez, les mêmes calomnies avaient été colportées sur le compte de nos adversaires ; ils ne valaient rien alors, tandis qu'aujourd'hui ils sont patronnés par ceux-là même **qui les traitaient autrefois d'hommes néfastes**.

Notre programme d'aujourd'hui est celui du 3 mai.

Le voici :

Si nous sommes vos élus, nous nous occuperons **en premier lieu des routes**. Nous ferons entretenir celles qui existent déjà d'une façon plus convenable. Aujourd'hui, au dernier moment, on s'empresse de faire réparer précipitamment celles qui sont dans le plus mauvais état et cela à la veille des élections, **comme réclame électorale**. Nous ferons tracer de nouvelles routes pour desservir les villages qui en sont dépourvus.

On nous accuse de faire de la propagande dans les villages à ce sujet. Nous ne le renions pas, parce que nous nous sommes aperçus comme vous, que, étant donnés les revenus de la Commune, les routes sont en fort mauvais état. **Où donc passent les vingt-six ou vingt-huit mille francs de revenus communaux ?**

Considérant que notre Commune qui est une des plus riches de Vendée est une des plus mal desservies comme communications, nous insisterons auprès de l'Administration des Postes afin qu'elle crée un service de courrier entre Bouaine et Montbert ; cette réforme promise et demandée par nos adversaires serait déjà réalisée si nous avions obtenu la majorité le 3 mai dernier.

Nous savons qu'un service d'automobiles existe déjà en Vendée, entre Pouzauges et Cholet. Nous irons étudier ce service sur place et s'il peut s'établir ici, nous traiterons avec la Société qui en assure le fonctionnement.

Les pauvres trouveront en nous des gens toujours prêts à les écouter et à leur venir en aide dans la mesure de nos moyens.

Nous veillerons aux revenus communaux comme à nos biens propres et ne les emploierons qu'en améliorations utiles à tous.

Nous serons toujours prêts à solliciter des Pouvoirs publics **les allocations et subventions** que notre Commune est en droit d'obtenir et nous saurons réclamer à temps, au Ministre de l'Agriculture, ce qui doit nous être attribué pour **notre Société d'assurance contre la mortalité des bestiaux.**

Nous serons toujours prêts, en toutes circonstances, à appuyer de toutes nos forces **les demandes des pères de famille qui ont des enfants sous les drapeaux** et qui sollicitent une dispense ou un congé.

Notre porte sera ouverte à tous et nous nous efforcerons de **rendre service à tous indistinctement.**

Nous ne poursuivons en nous présentant aucun but intéressé, notre seul but est de vous être utile.

Nous vous mettons en garde contre les agents de nos adversaires qui parcourent les villages et qui, paraît-il, ont recommandé aux femmes, dans certaines maisons, de brûler nos bulletins et professions de foi. Nous recommandons expressément à nos porteurs de bulletins de remettre à chaque électeur bulletins et professions de foi. Donc, tous les électeurs en seront pourvus.

Allons, chers Amis, pas d'abstentions ! Consultez votre intérêt !

Voyez quels sont les hommes qui peuvent vous rendre service et qui peuvent être utiles à votre Commune.

Pas d'abstentions ! Pas de ratures ! Votez pour la liste entière !

Nous ne pourrons vraiment vous être utiles que si nous sommes tous élus.

A Dimanche donc et votez tous pour les noms qui suivent :

**L. CAILLAUD, L. JANIÈRE, J. GUILLET, A. HERVOUET,
C. TENAUD, S. BAUDRY, J. FONTENEAU, A. CORMERAIS,
P. PENEAU, S. PICHAUD, L. MORISSEAU, P. CHEVALIER,
J. HERVOUET, J. BOUTIN, P. NAULIN, E. VOLARD.**

Chers Amis,

Pour la deuxième fois cette année, vous êtes appelés à nommer vos représentants au Conseil municipal.

Convaincus d'avoir accompli les mandats successifs que vous nous avez déjà confiés, en toute conscience et au mieux des intérêts de la Commune; forts du témoignage de sympathie que vous venez de nous donner aux dernières élections, nous nous représentons tous à vos suffrages, bien persuadés d'avance qu'une population aussi honnête et aussi loyale que celle de Saint-Philbert-de-Bouaine ne peut pas se déjuger en si peu de temps.

En effet, ce qui hier était bon, juste et respectable, l'est encore aujourd'hui, malgré les promesses plus ou moins mensongères de nos adversaires et malgré la pression et les moyens plus ou moins convenables qu'ils emploient pour tromper l'électeur et nous combattre.

Ils se disent bien avec la Préfecture et comme tels ils voudraient se faire croire les dispensateurs des faveurs de la République. C'est une absurdité, tout le monde sait pourtant qu'être bien avec la Préfecture ou rien, c'est la même chose si l'on n'a pas la confiance du Conseil Général; or le Conseil Général de la Vendée nous est entièrement dévoué, la preuve c'est que nous avons encore obtenu, cette année, une subvention de 650 francs pour l'entretien de nos chemins vicinaux, une autre de 300 francs pour les réparations de nos écoles.

De plus, nous avons obtenu du Gouvernement une subvention de 800 francs en 1906 et une autre de 700 francs cette année pour notre Société Mutuelle d'Assurances sur le bétail.

Que les indigents de la Commune ne se laissent pas influencer par les paroles de nos adversaires; en effet, s'ils reçoivent des secours du Bureau de Bienfaisance, ce n'est pas aux membres du bureau qu'ils les doivent, mais bien au Conseil Municipal qui a su mettre à leur disposition des sommes toujours grandissantes puisque (la subvention a été portée par nous de 600 francs à 800 francs).

Nous mettons encore, depuis longtemps à la disposition des indigents, en cas d'urgence, une somme de 250 francs destinée à leur assurer en cas de maladie grave les frais d'hôpital et d'opération chirurgicale, comme beaucoup parmi vous le savent et pourraient en donner la preuve.

Dernièrement encore, nous avons voté une somme de 200 francs pour venir en aide à la Société de Secours Mutuel qui vient de se fonder dans notre Commune.

Et eux, les Candidats de la liste d'Opposition, que vous ont-ils donc obtenu??? Rien absolument, rien. Ils vous promettent des routes; promesses électorales!!!

Mais, n'en n'avons-nous pas fait des routes! Et celles de la Trinité, de la Flomenchère, de la Guerche, de la Postière, avons-nous eu besoin d'eux pour les faire???

Et les secours accordés aux villages pour l'entretien des chemins; qui donc vous les a accordés?

Vous voyez donc bien qu'ils se vantent de choses qu'ils n'ont jamais faites.

Dans la commune de Saint-Philbert-de-Bouaine, nous sommes 665 électeurs, presque tous catholiques pratiquants et fermement convaincus; pourquoi nous laisserions-nous mener par quelques ambitieux, républicains anti-religieux, lesquels, sachant bien que la population du pays ne voterait jamais pour de telles opinions, cherchent à cacher leur jeu, aux yeux du public, en faisant figurer à leur suite de braves gens de la campagne, qui, inconscients, ont accepté de faire partie de cette liste, parce qu'on leur a promis, soit une route, soit une faveur quelconque, qu'on ne leur accordera jamais; mais peu importe! les meneurs se serviront d'eux pour dimanche, et après ils s'en moqueront.

Chers Electeurs, ne vous laissez donc pas tromper par deux ou trois meneurs, chefs de la nouvelle liste, qui ne cherchent qu'à vous diviser pour en faire leur profit, tant au point de vue politique qu'au point de vue personnel.

Soyez fermes dans vos opinions; conservez vos traditions religieuses, et votez dimanche en citoyens libres et vraiment indépendants.

PAS D'ABSTENTION !

Tous aux Urnes, pour la Liste Catholique Libérale :

1. HILLÉREAU, Auguste père, conseiller sortant. au Bourg,
2. VIGNAUD, André, conseiller sortant, au Bourg.
3. PAROIS, Vital, conseiller sortant, à Landetrère.
4. GARREAU, Louis, conseiller sortant, au Bourg.
5. DUGAST, Auguste, conseiller sortant, au Bourg.
6. MOREAU, Pierre, fils, conseiller sortant, à la Sardière.
7. GIRAUDINEAU, Prudent, conseiller sortant, au Temple.
8. ROY, Augustin, fils, conseiller sortant, à la Ruffelière.
9. PAVAGEAU, Alexandre, conseiller sortant, à la Garlouprière.
10. HILLÉREAU, Auguste, conseiller sortant, à la Favrie.
11. BÉZIEAU, Armand fils, conseiller sortant, à la Grande-Boule.
12. CHAUVET, François fils, conseiller sortant, à la Grimaudière.
13. NAUD, Ernest, conseiller sortant, à la Flomanchère.
14. DORÉ, Samuel, à la Favre.
15. LORTEAU, Jean, à la Postière des Landes.
16. SAUVAGET, Auguste fils, à la Basse-Blinière.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

SAINT-PHILBERT-DE-BOUAINE

Scrutin de Ballottage du 27 Septembre 1908

Vous avez bien voulu de nouveau nous accorder le mandat de conseiller municipal et nous confier les intérêts de la commune.

Nous vous en remercions et nous venons une fois encore solliciter vos suffrages pour l'élection d'un de nos candidats, en ballottage, auquel il n'a manqué dimanche **que quelques voix pour être élu** : M. André Vignaud dont vous avez pu, un grand nombre, **apprécier les qualités et le dévouement**.

Nous ne relèverons point **toutes les insinuations fausses** répandues contre nous par nos adversaires.

Néanmoins nous croyons devoir ne pas laisser passer l'accusation qui porterait à faire croire que nous gérons mal les revenus communaux qui s'élèvent **non à 28.000 francs mais à 23.000**.

Sur cette somme, chaque année, **les routes et leur entretien absorbent 16.000 francs**, comme d'ailleurs **deux de nos adversaires doivent le savoir**, puisqu'ils étaient présents à la formation du budget de 1909.

Nous engageons du reste chaque électeur à s'en rendre compte à la mairie.

Ne vous laissez donc pas influencer par les écrits de la dernière heure.

Soyez des hommes de volonté et sachez le montrer.

Comparez le concurrent qui réclame vos voix et **l'homme que nous vous présentons**, vous n'aurez plus d'hésitation et **en électeurs intelligents et éclairés** :

Tous vous voterez en masse pour M. André VIGNAUD, conseiller sortant

Aux Urnes ! Pas d'abstentions !

Venez tous, c'est pour la Paix ! c'est pour la Concorde !

HILLEREAU, Auguste, père
DUGAST, Auguste
MOREAU, Pierre, fils
GIRAUDINEAU, Prudent
ROY, Augustin
PAVREGEAU, Alexandre.
HILLEREAU, Auguste
BÉZIEAU, Armand
CHAUVET François

Procès-Verbal de l'Installation du Conseil municipal et de l'élection d'un
Maire et de l'Adjoint.

L'an mil neufcent huit, le quatre du mois d'octobre à une
heure du soir (heure légale) les membres du Conseil municipal de la
Commune de St-Philbert de Bouvaine proclamés par le bureau électoral
à la suite des opérations des 20 et 27 7^h 1908 se sont réunis dans
la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée
par le Maire, conformément aux art. 27 - 77 de la loi du 5 avril 1884.

Étaient présents MM les Conseillers municipaux

1. Caillaud Lucien.

2. Giraudineau Frédéric

3. Janier Léon.

4. Hillereau Auguste Bouzy

5. Naulin Pierre

6. Savageau Alexandre

7. Hillereau Auguste Fournier

8. Degart Auguste.

9. Routin Joseph

10. Moreau Pierre

11. Rousseau Lucien.

12. Chauvel François

13. Béziaud Armand

14. Roy Auguste

15. Baudry Samuel

16. Genaud Clément

Procès-Verbal

de l'Installation du Conseil Municipal et de l'Élection d'un Maire et d'un Adjoint

Le dix-neuf cent-vingt, le dix-neuf du mois de mai à une heure du soir, (heure légale) les membres du conseil municipal de la commune de St Julien de Bouaine, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 1^{er} mai 1912, se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles 48 et 77 de la loi du 1^{er} avril 1884.

Étaient présents M. M. les Conseillers Municipaux :

- | | | |
|------------------------------------|----|------------------|
| 1 ^{er} Chauvet François | 9 | Bejard Armand |
| 2 ^e Guérouseau Prudent | 10 | Moussiau Lucien |
| 3 ^e Allierien Auguste | 11 | Beaubry Emile |
| 4 ^e Sauvageau Alexandre | 12 | Mouliéz Pierre |
| 5 ^e Roy Augustin | 13 | Bontiz Joseph |
| 6 ^e Nouff Emmanuel | 14 | Caillaud Lucien |
| 7 ^e Moreau Pierre | 15 | Comand Clément |
| 8 ^e Dupuis Auguste | 16 | Janicou Félicien |

Élections Municipales du 30 Novembre 1919

Chers Electeurs,

Le mandat, que vous nous aviez confié et qui, par suite de la guerre atroce que nous avons subie pendant plus de quatre années, a été prolongé jusqu'à ce jour, touche à sa fin.

Nous inspirant des enseignements qui résultent des récentes élections législatives, où la France entière a voté pour la Concorde et la Paix générale, nous avons cru, nous aussi, devoir présenter à vos suffrages une liste d'entente, où vous constaterez l'union parfaite.

Forts de cette union, — et bien décidés à maintenir les bonnes relations avec le clergé, puisque vous connaissez tous nos opinions religieuses — vous pouvez être assurés, chers Concitoyens, que nous ferons tous nos efforts pour travailler aussi bien dans les intérêts de la Commune, que pour vos intérêts particuliers, et, cela, avec un entier dévouement et une complète impartialité.

Vous saurez nous juger.

Venez donc tous, dimanche, voter pour la liste entière, que nous vous présentons.

Électeurs,

Tous aux urnes! C'est le devoir de tout Français!

Nous comptons sur vos suffrages et attendons votre jugement avec confiance.

MM.

HILLÉREAU, Auguste, père, Conseiller sortant.

GIRAUDINEAU, Prudent, Conseiller sortant.

CHAUVET, François, Conseiller sortant.

ROY, Augustin, Conseiller sortant.

MOREAU, Pierre, Conseiller sortant.

BAUDRY, Samuel, Conseiller sortant.

NAULIN, Pierre, père, Conseiller sortant.

MORISSEAU, Lucien, Conseiller sortant.

MM.

DUGAST, Auguste, Conseiller sortant.

TENAUD, Clément, Conseiller sortant.

JANIÈRE, Léon, Conseiller sortant.

VIGNAUD, André.

GABORIAU, Jean-Marie.

JAUNET, Louis

DUGAST, Augustin, fils.

FRANÇOIS, Alphonse.

Procès-verbal de l'Installation du Conseil municipal et de l'Élection d'un Maire et d'un adjoint.

L'an mil neuf cent dix-neuf le dix du mois de décembre à une heure du soir, heure légale, les membres du Conseil municipal de St. Philbert de Bouvain proclamés élus par le Bureau électoral à la suite des opérations du 30 novembre 1919, se sont réunis dans la salle de la mairie sur convocation faite par le maire, conformément aux articles 44 et 47 de la loi du 5 avril 1884.

Étaient présents M. M. les Conseillers municipaux

- | | | |
|-----------------------|----------------------|-------------------------|
| 1. Guaudineau Prudent | 6. Maulin Pierre | 11. Janière Léon |
| 2. Roy Augustin | 7. Hélléreau Auguste | 12. Vignaud Louis |
| 3. Chauver François | 8. Morisseau Lucien | 13. François Alphonse |
| 4. Baudry Samuel | 9. Dugast Auguste | 14. Gaboriau Jean Marie |
| 5. Moreau Pierre | 10. Benard Clément | 15. Jauret Louis |
- et 16. Dugast Augustin

Absents : Néant